

Appel à communication:

Panel : Une étude « par le bas » des migrations africaines : effets et contre-effets des politiques migratoires occidentales

Ces cinquante dernières années, **les catégories de « migrant » et de « réfugié » ont connu une évolution extrêmement rapide en Occident** (Arendt, 2002 ; Lochak, 2013). Du migrant « main d'œuvre » importé pour des raisons économiques, aux politiques de regroupement familial ; de la figure du réfugié politique héros et résistant à l'oppression et accueilli bien volontiers, aux vagues de réfugiés victimes portant en elles les traces de lourds traumas, nettement plus indésirables. Aujourd'hui, en Europe, la catégorie de « migrant » (sous-entendu économique) a pratiquement disparu du champ des possibles pour la plupart des personnes issues des pays les plus pauvres, tandis que la catégorie de « réfugié » est réduite soit à une **catégorisation victimaire et misérabiliste** faisant échos à la Convention de Genève, soit à une **catégorisation criminalisante** puisque « menteur » (Rousseau et Foxen, 2006), voire hors la loi, pour ceux qui n'auraient pas pu montrer patte blanche.

Ces figures et catégorisations des « migrants » ou des « réfugiés » sont **liées à l'évolution des politiques de gestion des migrations en Occident**. Depuis une quinzaine d'année, par exemple, l'Union Européenne impose un durcissement progressif de sa politique migratoire, de plus en plus restrictive, sécuritaire et en faveur d'une immigration choisie (Brachet, 2010; Schmoll, Thiollet, Withol de Wengen (dir), 2015) qui a un impact direct sur les pays situés **en dehors du territoire européen**. L'UE, par exemple, tend à externaliser ses frontières en imposant des processus de sélection des personnes en migration, qui sont mis en oeuvre directement dans les pays africains. Suivie par ses Etats membres, l'UE accélère aussi la mise en oeuvre des politiques de retour et de réadmission des étrangers dits « en situation irrégulière ». Les camps de réfugiés aux abords de pays continuellement en guerre constituent une nouvelle manne de personnes potentiellement en migration, ce qui semble se confirmer par la mise en place de programme de réinstallation massive de réfugiés à destination des Etats-Unis.

A des degrés divers, **les pays africains sont ainsi confrontés à l'évolution et à la mise en oeuvre des politiques occidentales de gestion des migrations**. Et, de plus en plus, ce sont les canaux et les outils de l'aide humanitaire et de la Coopération au développement qui sont instrumentalisés et considérés comme levier de contrôle et de régulation des flux migratoires. Les politiques occidentales de gestion des migrations s'adressent donc directement à des situations de « crise », qui possèdent des marges de manoeuvre limitées pour organiser un rapport de force face à ces politiques occidentales ou n'en n'ayant pas l'ambition.

Le corollaire de ces politiques est l'émergence, en Afrique, de catégories de personnes ayant un lien intime avec la mise en oeuvre de celles-ci : « refoulés » ou « expulsés » (Lecadet, 2016), ces migrants catégorisés comme indésirables (Agier, 2008) ; personnes en attente d'un « visa humanitaire » ou encore réfugiés en attente d'être réinstallés. **C'est à elles que ce panel sera consacré**. Bien qu'étudier la question migratoire par le prisme de l'étude des institutions, la fabrique des politiques publiques et leur mise en oeuvre ou l'imaginaire associé aux migrants africains soit essentiel, nous constatons que cet angle d'approche renseigne davantage sur le faire-société en Occident et la perception de l'altérité véhiculée en Occident plutôt que sur les migrants africains eux-mêmes et les réalités concrètes et hétérogènes des flux migratoires africains.

Dès lors, ce panel propose de se centrer sur **l'étude empirique et « par le bas »** (Bayard 1981, 2008) **des personnes confrontées, sur le continent africain, à ces politiques occidentales de gestion des migrations et aux institutions qui les mettent en œuvre**. En s'ancrant dans **les vécus et les pratiques des personnes africaines en migration, leurs stratégies d'action, leurs ruses, leurs capacité de résilience et de résistances, leurs activismes**, les communications attendues dans ce panel s'inscriront dans une approche anthropologique permettant de comprendre **les effets et contres-effets de ces politiques migratoires promues par l'Occident et de l'évolution de la figure du migrant en Occident sur les pratiques sociales africaines**. Les communications permettront également d'éclairer **d'autres enjeux liés aux réalités africaines** notamment géopolitiques (situations de « crise », guerres d'usure, guerres sales, ...) qui permettent d'expliquer pourquoi et comment les personnes se positionnent face à ces politiques et programmes de gestion des migrations. Ce panel s'inscrit donc dans une anthropologie non-normative à vocation empirique, dans une anthropologie politique dynamiste (Balandier, 2007).

Les propositions de communication sont à envoyer à Deridder Marie (marie.deridder@uclouvain.be) et Aurore Vermylen (aurore.vermylen@uclouvain.be), toutes deux chercheuses au Laboratoire d'Anthropologie Prospective (LAAP) de l'Université catholique de Louvain (UCL)

Conditions de soumission

Nous invitons les personnes intéressées à faire parvenir leur proposition d'intervention au format suivant (en français ou en anglais) :

- Titre de l'intervention
- Nom, prénom, statut et rattachement institutionnel
- Adresse électronique
- Résumé de 600 mots présentant les idées principales et les données empiriques

avant le 13 novembre 2017

La Conférence tiendra à l'Université de Roskilde au Danemark, du 23 au 25 Mai 2018.